

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2020

Date de la convocation : 29 septembre 2020

Nombre de Conseillers en exercice : 27

L'An deux mil vingt, le 5 octobre à vingt heures, le Conseil municipal de la Commune de CHAVAGNE, légalement convoqué, conformément à l'article L. 2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales, s'est réuni, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur René BOUILLON, Maire.

Présents : René BOUILLON, Liliane GRASLAND, Arnaud BOISIVON, Thierry RENOUX, Françoise JOULAUD, Bruno TAKORIAN, Valérie EUN, Alborz NIKZAD, Bertrand PIQUET, Danièle ESNAULT, Corinne FOUCAULT, Claude MÉTAYER, Elisabeth SCHENREY, Pascale LE MASSON, Pierre CHAPON, Cyril GUERILLOT, Hélène AMOURIAUX-PICARD, Malik RABAULT, Mathieu WIDLOECHER, Nicolas LE BERDER

Excusés : Carole LEGENDRE, Janine LE GOFF, André CROCQ, Gwénaëlle GUILLET, Yannick PONT, Amandine CHEVAL

Secrétaire de séance : Danièle ESNAULT

Procurations : Carole LEGENDRE à Liliane GRASLAND, Janine LE GOFF à Alborz NIKZAD, André CROCQ à René BOUILLON, Gwénaëlle GUILLET à Bruno TAKORIAN, Yannick PONT à Valérie EUN, Amandine CHEVAL à Arnaud BOISIVON

DÉMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL – INFORMATION

131/2020 - DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2020 COMITÉS CONSULTATIFS ET COMITÉS DE PILOTAGE – OUVERTURE AUX NON ÉLUS

RENNES MÉTROPOLE – PRÉPARATION DU PACTE DE GOUVERNANCE – INFORMATION

RENNES MÉTROPOLE – PILOTAGE DE LA COMPÉTENCE VOIRIE – BILAN DE LA PÉRIODE 2015-2020 - MÉTHODE ET CALENDRIER DU NOUVEAU PLAN – INFORMATION

132/2020 - DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2020 SIASOR – RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

133/2020 - DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2020 PISCINE SPORTS ET LOISIRS DE LA CONTERIE – RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

134/2020 - DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2020 BOIS DE LA SILLANDAIS – OFFICE NATIONAL DES FORÊTS – COUPES A ASSEoir - PROGRAMMATION 2021

TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE – POINT D'ÉTAPE

135/2020 - DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2020 TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE – MARCHÉ DE TRAVAUX – AVENANT

BUDGET 2020 – DOTATIONS - FONDS NATIONAL DE PÉRÉQUATION DES RESSOURCES INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES – NOTIFICATION – INFORMATION

COVID 19 – GROUPEMENT D'ACHAT DE MASQUES EN TISSU - REMBOURSEMENT RENNES MÉTROPOLE – INFORMATION

COMITÉ TECHNIQUE LOCAL – DÉSIGNATION DU COLLÈGE ÉLUS – INFORMATION

COMITE D'HYGIENE DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL – DESIGNATION DU COLLEGE ELUS – INFORMATION

136/2020 - DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2020 LOCATION DU BIEN SIS 2 RUE DE LA CROIX VERTE

DÉMISSION D'UN CONSEILLER MUNICIPAL – INFORMATION

Le Conseil municipal a été informé de la démission de Véronique RABOT.

131/2020 - DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2020 COMITÉS CONSULTATIFS ET COMITÉS DE PILOTAGE – OUVERTURE AUX NON ÉLUS

Madame Hélène AMOURIAUX-PICARD, Conseillère déléguée à la Participation citoyenne, a exposé :
Lors de sa séance du 7 septembre 2020, le Conseil municipal s'est prononcé favorablement pour la création de comités consultatifs et de comités de pilotage et a décidé d'ouvrir ceux-ci à des membres non élus. Le Conseil municipal est invité à approuver deux nouvelles candidatures pour le Comité de pilotage Vallée de Vilaine, à savoir : Laure LE BARBIER et Fabrice PIAUD.

***Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,
⇒ APPROUVE la nouvelle composition du comité de pilotage Vallée de Vilaine.***

Par ailleurs, sur proposition du comité Participation citoyenne, la nouvelle charte de fonctionnement des comités consultatifs est proposée.

***Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,
⇒ VALIDE la nouvelle charte de fonctionnement.***

RENNES MÉTROPOLE – PRÉPARATION DU PACTE DE GOUVERNANCE – INFORMATION

Monsieur René BOUILLON, Maire, a exposé :

La Charte de gouvernance de Rennes Métropole a été adoptée par le Conseil métropolitain en décembre 2014. Le Conseil métropolitain a décidé par délibération du 9 juillet 2020 de l'élaboration d'un pacte de gouvernance en intégrant entre autre certains points de la loi « Engagement et Proximité » de décembre 2019. Cette démarche d'élaboration permettra de dresser un bilan de la gouvernance et du fonctionnement des instances de Rennes Métropole et visera à renforcer les relations entre les élus sur les sujets du quotidien et à améliorer la participation et l'information des élus municipaux. L'élaboration du pacte de gouvernance sera portée par un groupe de travail. La conférence des Maires sera associée à la préparation de ce projet. Le projet de Pacte devrait être présenté à la conférence des Maires du 17 décembre prochain. Un avis simple de chaque Conseil municipal des communes membres sera demandé dans les 2 mois suivant cette présentation. Le Conseil métropolitain validera ensuite ce Pacte. Il est prévu une clause de revoyure de ce Pacte à mi-mandat.

RENNES MÉTROPOLE – PILOTAGE DE LA COMPÉTENCE VOIRIE – BILAN DE LA PÉRIODE 2015-2020 - MÉTHODE ET CALENDRIER DU NOUVEAU PLAN - INFORMATION

Monsieur René BOUILLON, Maire, a exposé :

Une présentation du bilan du Plan Pluriannuel d'Investissement de la voirie métropolitaine pour la période 2015-2020 est réalisée en Conseil municipal ainsi que la méthode et le calendrier pour la mise en place de la future P.P.I. voirie.

132/2020 - DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2020 SIASOR – RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

Une présentation du rapport d'activités 2019 du SIASOR de Mordelles a été réalisée en Conseil municipal par madame Liliane GRASLAND, Adjointe aux solidarités.

Le Conseil municipal prend acte de ce rapport d'activités.

133/2020 - DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2020 PISCINE SPORTS ET LOISIRS DE LA CONTERIE – RAPPORT D'ACTIVITÉS 2019

Une présentation du rapport d'activités 2019 du syndicat de la Piscine de la Conterie a été réalisée en Conseil municipal par madame Pascale LE MASSON, conseillère déléguée aux Sports.

Le Conseil municipal prend acte de ce rapport d'activités.

**134/2020 - DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2020
BOIS DE LA SILLANDAIS – OFFICE NATIONAL DES FORÊTS – COUPES A ASSEIR -
PROGRAMMATION 2021**

Monsieur Alborz NIKZAD, Adjoint à l'urbanisme, a exposé :

Dans le cadre de la gestion des forêts des collectivités, l'Office national des forêts est tenu de présenter les propositions des coupes à l'Etat d'Assiette programmées pour l'année 2021.

Le Conseil municipal est invité :

- à valider l'Etat d'Assiette des coupes de l'année 2021 présenté,
- à demander à l'ONF de bien vouloir procéder à la désignation des coupes et à préciser leur destination.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

☞ VALIDE l'Etat d'Assiette des coupes de l'année 2021 présenté.

☞ DEMANDE à l'ONF de bien vouloir procéder à la désignation des coupes et à préciser leur destination.

TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE – POINT D'ÉTAPE

Un point d'étape sur les travaux de l'école élémentaire publique a été réalisé en Conseil municipal pour monsieur Alborz NIKZAD, Adjoint à l'urbanisme.

**135/2020 - DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2020
TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE – MARCHÉ DE
TRAVAUX – AVENANT**

Monsieur Alborz NIKZAD, Adjoint à l'urbanisme, a exposé :

Le Conseil municipal est invité à valider la proposition de plus-value par un avenant n°4 sur le lot 14 Electricité du marché de réhabilitation de l'école élémentaire publique de l'entreprise ICE pour un montant de 659,24 € HT.

Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,

☞ VALIDE la proposition de plus-value d'un montant 659,24 € HT par un avenant n°4 sur le lot 14 Electricité du marché de réhabilitation de l'école élémentaire publique de l'entreprise ICE.

**BUDGET 2020 – DOTATIONS - FONDS NATIONAL DE PÉRÉQUATION DES RESSOURCES
INTERCOMMUNALES ET COMMUNALES – NOTIFICATION - INFORMATION**

Monsieur Thierry RENOUX, Adjoint aux finances, a exposé :

Le fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (FPIC) consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

Le Conseil est informé du montant de ce Fonds pour l'exercice 2020.

**COVID 19 – GROUPEMENT D'ACHAT DE MASQUES EN TISSU - REMBOURSEMENT RENNES
MÉTROPOLE – INFORMATION**

Monsieur Thierry RENOUX, Adjoint aux finances, a exposé :

Dans le cadre de la crise sanitaire covid-19, la ville de Rennes a lancé une commande de masques en tissu à destination de ses habitants. Il a été proposé aux communes de Rennes Métropole de réaliser une commande groupée de ces masques. Le coût unitaire de ces masques fabriqués par l'entreprise TDV Industries située à Laval s'élève à 4,55€ HT soit 4,80€ TTC (TVA à 5,5%).

Les modalités de prises en charges étaient les suivantes :

Chaque commune réglait directement sa commande auprès de l'entreprise TDV Industries soit pour Chavagne un montant de 19 681,03 € TTC pour l'achat de 4 100 masques.

Rennes Métropole va procéder au remboursement de 50% du montant de chaque masque avec un plafond d'un masque par habitant. Ce remboursement s'applique aussi si la commune a commandé en dehors du groupement.

La population de Chavagne prise en compte s'élevant à 4 015 habitants, Rennes Métropole va reverser à la commune de Chavagne 9 637€.

Le Conseil municipal est informé de ce reversement à venir.

COMITÉ TECHNIQUE LOCAL – DÉSIGNATION DU COLLÈGE ÉLUS – INFORMATION

Madame Françoise JOULAUD, Adjointe aux Ressources Humaines, a exposé :

Le Comité Technique est une instance de concertation chargée de donner son avis sur les questions et projets de textes relatifs à l'organisation et au fonctionnement des services, les questions relatives aux effectifs, aux emplois et aux compétences et les projets de statuts particuliers.

Les comités techniques examinent notamment les questions relatives aux effectifs, aux emplois et aux compétences, aux règles statutaires, aux méthodes de travail, aux grandes orientations en matière de politique indemnitaire, à la formation, à l'insertion professionnelle, à l'égalité professionnelle et à la lutte contre les discriminations. Au sein de la fonction publique territoriale, un CTL est créé au sein de chaque collectivité ou établissement public employant au moins 50 agents. Pour les collectivités et établissements affiliés employant moins de 50 agents, c'est le CT placé auprès du centre de gestion qui est compétent. Pour Chavagne, le Comité Technique Local, est constitué de quatre représentants titulaires et de 4 représentants suppléants pour les deux collèges élus et agents. Par arrêté 2020-48, monsieur le Maire a désigné les représentants élus de la commune au sein du comité technique local. Une information est réalisée en Conseil municipal.

COMITE D'HYGIENE DE SECURITE ET DES CONDITIONS DE TRAVAIL – DESIGNATION DU COLLEGE ELUS – INFORMATION

Madame Françoise JOULAUD, Adjointe aux Ressources Humaines, a exposé :

Le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail, a pour mission de contribuer à l'amélioration des conditions de travail ainsi qu'à la protection de la santé physique et mentale et la sécurité des agents au travail. Organisme consultatif, son avis sera sollicité sur toutes les questions relatives à la prévention des risques professionnels. Pour Chavagne, le Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail, est constitué de quatre représentants titulaires et de 4 représentants suppléants pour les deux collèges élus et agents. Par arrêté 2020-49, monsieur le Maire a désigné les représentants élus de la commune au sein de ce Comité. Une information est réalisée en Conseil municipal.

136/2020 - DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 5 OCTOBRE 2020

LOCATION DU BIEN SIS 2 RUE DE LA CROIX VERTE

Monsieur Alborz NIKZAD, Adjoint à l'urbanisme, a exposé :

Le Conseil municipal est invité à valider la proposition de location à titre précaire de 35 mois maximum du bien sis 2 rue de la croix verte pour la société 2MO pour un montant de 340 € (dont frais d'agence) et à autoriser monsieur le maire à signer toutes les pièces s'y rapportant.

***Le Conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents,
➤ VALIDE la proposition de location à titre précaire de 35 mois maximum du bien sis 2 rue de la croix verte pour la société 2MO pour un montant de 340 € (dont frais d'agence)
➤ AUTORISE monsieur le maire à signer toutes les pièces s'y rapportant.***